



CENTRE DE
PUÉRICULTURE
CANTON DE BERNE

Rapport annuel 2021

Sommaire

Avant-propos	4
A propos de nous	
Nos chiffres	6
Organisation	7
Membres	7
Donatrices et donateurs	8
Nos consultations	
Soutenir les familles avec flexibilité – malgré la pandémie	10
Nos projets	
Coaching sur les questions de protection de l'enfant	16
Visites à domicile plus	18
Mise en réseau régionale dans le domaine de la petite enfance	19
Comptes annuels	
Bilan	22
Compte de résultat	24
Tableau des flux de trésorerie	26
Annexe	27
Rapport de l'organe de révision	34
Nos collaboratrices et collaborateurs	36
Contact	37

Avant-propos



Chère lectrice, cher lecteur,

Les détours ouvrent des horizons. Nous l'avions déjà appris lors de la première année de pandémie. En 2021, le travail du Centre de puériculture a encore été fortement marqué par le port du masque, le respect des distances et les autres mesures de prévention. Malgré cette situation, nous avons réussi à maintenir une présence flexible auprès des jeunes familles, dont certaines vivaient de grandes difficultés: visites à domicile plus fréquentes, consultations de groupe en ligne ou rencontres en extérieur afin de réduire le risque de contamination.



Il est réjouissant de constater que nos structures fonctionnent bien, même en temps de crise. Notre fort ancrage cantonal et l'échange avec nos partenaires spécialisés se sont avérés précieux dans ces périodes exigeantes.

En décembre 2021, Luzia Häfliger a préparé sa succession en vue de son départ à la retraite. Au cours des 13 dernières années, Luzia a dirigé et développé le Centre de puériculture avec une compétence, une sensibilité et une passion sans faille. La fusion de 26 structures en une organisation cantonale en 2008 et le positionnement de celle-ci figurent parmi ses grandes réalisations. Elle a su calquer l'offre de consultation sur les besoins des ménages d'aujourd'hui, a lancé de nombreux projets innovants et conduit d'une main experte le mandat politique du Centre de puériculture. Luzia, un immense merci pour ton engagement indéfectible. Nous formons nos meilleurs vœux pour ton avenir.

Je suis très heureuse que nous ayons trouvé en Esther Christen la personne idéale pour succéder à Luzia. Ancienne responsable de la division Famille et société auprès du canton, c'est peu dire qu'elle connaît la puériculture. Je me réjouis de collaborer avec elle et lui souhaite beaucoup de plaisir et de succès à ce poste.

Meilleures salutations

Christine Schnegg-Affolter
Présidente

Luzia Häfliger
Directrice

A propos de nous



Nos chiffres

Jour après jour, les équipes du Centre de puériculture sont au front pour venir en aide aux parents et aux autres personnes de référence des enfants en bas âge. Sans le travail accompli en arrière-plan, ce serait impossible. En 2021*, **148 collaboratrices et collaborateurs et 30 bénévoles** ont œuvré ensemble, sur la scène et dans les coulisses. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement infatigable et déterminé.

Fonction		Nb subordonnés	Taux d'occ.	Nb collab.
Cadres	Directrice	8	80 %	1
	Gestion prestations	5	80 %	1
	Gestion ressources	4	70 %	1
	Responsables régionales	84	305 %	4
	Total cadres		535 %	7
État-major Exploitation	Développement de la qualité		120 %	2
	Communication		100 %	2
	Comptabilité		50 %	1
	Support technique		50 %	1
	Total état-major Exploitation		320 %	6
État-major Projets	Mise en réseau régionale et accès aux clients de langue et de culture étrangères		75 %	1
	Visites à domicile plus		40 %	1
	Coaching sur les questions de protection de l'enfant (DIJ)		40 %	1
	Total état-major Projets		155 %	3
Administration	Collab. administration		130 %	2
	Total administration		130 %	2
Collab. spécialisées	Puéricultures		4205 %	84
	Bâtisseuses de ponts			23
	Total collab. spécialisées		4205 %	107
Total pourcentages de postes et effectif			5345 %	125
Nettoyage	Personnel de nettoyage, salaire horaire			23
	Total personnel de nettoyage			23
Total effectif				148
Bénévoles	Bénévoles dans les centres de consultation			30
	Total bénévoles			30

* Au 31 décembre 2021

Organisation

Comité

Présidente: Christine Schnegg-Affolter, vice-présidente du conseil de fondation
Südkurve Lyss, présidente du PEV cantonal

Vice-présidente: Sarah Gabi Schönenberger, députée PS au Grand Conseil, membre
de la Commission de la santé et des affaires sociales, juriste, enseignante

Membres: Hans-Peter Obrist, directeur, chef de projet (jusqu'au 2 septembre)
Jan Beck, gestionnaire RH Aldi Suisse (dès le 2 septembre)
Kurt Berger, responsable des affaires sociales de la commune de Spiez, membre
du comité de la Conférence bernoise d'aide sociale et de protection de l'enfant et
de l'adulte (BKSE)
Rabea Bernini, juriste au service juridique de la CRS, diplômée en gestion des ONG

Directrice

Luzia Häfliger (jusqu'au 30 novembre)
Esther Christen (depuis le 1^{er} décembre)

Membres

En tant qu'association, nous vivons grâce au soutien idéal et financier de nos **membres**, qui sont aujourd'hui au nombre de **411**. Si vous souhaitez vous aussi renforcer l'important travail du Centre de puériculture et nous aider à construire son avenir, vous pouvez y adhérer en quelques clics sur notre site. Nous serions heureux de vous accueillir!

Toutes les informations sur l'association et sur l'adhésion

www.cp-be.ch/devenir-membre

Donatrices et donateurs

Fournies gratuitement, nos prestations sont financées par le canton de Berne. En parallèle, les dons constituent une partie essentielle du puzzle pour soutenir nos offres et projets. Sans eux, nous ne pourrions pas aider les parents autant que nous le souhaitons. Parlant puzzle, les pièces que vous nous offrez nous permettent par exemple d'apporter des jouets dans les centres de consultation des communes.

Un immense merci à toutes les personnes qui ont versé des dons en 2021.

AEK Bank 1826, Burgergemeinde Interlaken, Burgergemeinde Kallnach, E. + F. Berchier Zobrist, Spiegel b. Bern, S. Brunner, Bern, Evangelisch reformierte Kirchgemeinde Burgdorf, Evangelisch reformierte Kirchgemeinde Ins, Evangelisch reformierte Gesamtkirchgemeinde Thun, Evangelisch reformierte Kirchgemeinde Wynau, Frauenverein Dürrenroth, Gemeinde Hindelbank, Gemeinnütziger Frauenverein Hasle-Rüegsau, Gemeinnütziger Frauenverein Uetendorf, Genossenschaft Elektra Jegenstorf, Gesellschaft zu Ober-Gerwern, Gesellschaft zu Schuhmachern Bern, Kirchgemeinde Buchholterberg, Kirchgemeinde Eriswil, Kirchgemeinde Hasle, Kirchgemeinde Hindelbank, Kirchgemeinde Kirchlindach, Kirchgemeinde Krauchthal, Kirchgemeinde Lauperswil, Kirchgemeinde Lotzwil, Kirchgemeinde Oberbalm, Kirchgemeinde Sumiswald, Kirchgemeinde Thierachern, Kirchgemeinde Trachselwald, Kirchgemeinde Vechigen, Kirchgemeinde Wynigen, Reformierte Kirchgemeinde Heimberg, Reformierte Kirchgemeinde Huttwil, Reformierte Kirchgemeinde Zweisimmen, Verband Thuner Amtsanzeiger, Zunftgesellschaft zu Schmieden, dons via Twint, dons en ligne

Faire un don de manière simple et rapide

Vous souhaitez vous aussi verser un don? Vous nous apporteriez un précieux soutien. En quelques clics, vous pouvez le faire en ligne ou par virement bancaire.

www.cp-be.ch/dons

Nos consultations



Soutenir les familles avec flexibilité – malgré la pandémie

Durant la seconde année de pandémie, nos activités sont restées fortement marquées par le COVID-19. Pour maintenir une présence souple auprès des familles, nous avons ajusté notre offre en continu aux mesures de protection et d'hygiène en vigueur tout comme aux changements dans les besoins de notre clientèle.

Seule constante: le changement

Nous avons entamé la seconde année de pandémie avec beaucoup d'espoir. Dès janvier 2021, après des mois d'attente, les premières personnes à risque ont en effet pu être vaccinées contre le COVID-19. Une baisse du nombre de cas, l'arrivée du printemps et une vaste campagne de vaccination ont donné confiance: la pandémie serait bientôt surmontée. Mais au début de l'automne et durant les mois d'hiver, des mutations du virus ont causé une hausse des infections, saturant à nouveau les hôpitaux. Il a fallu prendre de nouvelles mesures, telles que certificat COVID, port du masque à l'intérieur et réintroduction du télétravail obligatoire.

La sévérité des mesures et leurs modifications répétées ont représenté une lourde charge pour les familles avec des enfants en bas âge. Malgré ces circonstances difficiles, le Centre de puériculture voulait continuer à leur apporter un soutien approprié, de façon aussi souple que possible. Il s'est notamment agi d'attirer l'attention des pères, des mères et des grands-parents sur le maintien d'une offre adaptée à la pandémie. Au printemps 2021, nous avons publié un flyer à ce sujet. Notre message: «À vos côtés – maintenant».





Moins de consultations dans les centres, davantage de visites à domicile

Contrairement à l'année précédente, nous avons pu garder nos centres ouverts toute l'année sur l'ensemble du canton. Les consultations ont toutefois été limitées à une heure en raison du temps nécessaire, avant et après chaque rendez-vous, pour appliquer les mesures d'hygiène requises. Nous avons dû renoncer aux consultations de 30 minutes ou sans rendez-vous. La fréquence des visites a en conséquence diminué. Il est probable que davantage de mères, de pères et autres personnes de référence seraient venues chez nous si ces offres d'accès facilité avaient pu être maintenues. En revanche, nous avons enregistré une plus forte demande pour des visites à domicile, qui ont augmenté de 9 % par rapport à 2019. Ainsi durant la pandémie, les parents ont privilégié les consultations chez eux, afin de réduire les risques de contamination.

Demande réjouissante de consultations de groupe

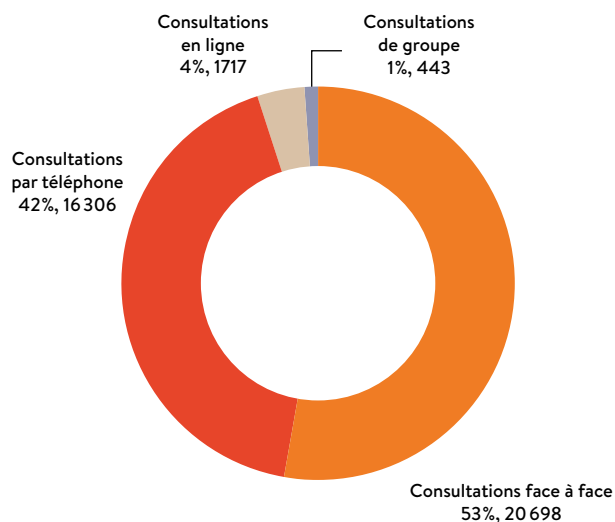
Pour les consultations de groupe, nous nous sommes félicités d'avoir étendu nos offres de conseils en ligne durant la première année de pandémie, en 2020. Les parents en ont fait grand usage. Les rencontres en présentiel ont aussi pu avoir lieu, avec des limitations toutefois. En raison des règles de distanciation, nous ne pouvions pas accueillir plus de 4 personnes à la fois, contre 8 en temps normal. Le fait que, malgré toutes ces contraintes, nous ayons enregistré 440 consultations de groupe est réjouissant, même si le nombre total de participants a baissé.

Nombre de consultations avec des parents et des personnes de référence

- En 2021, **39 164 consultations** ont eu lieu.
- **53 %** des consultations ont eu lieu **face à face**: dans des centres de consultation, lors de visites à domicile, dans des institutions ou en plein air. Par rapport à l'année précédente, on relève une augmentation des consultations en contact direct (+ 4,5 %).
- **46 %** des consultations ont eu lieu **par téléphone** (42 %) ou **par voie numérique** (4 %.) On note un recul par rapport à l'année précédente (consultation par téléphone: – 3,7 %; par voie numérique: – 0,4 %).
- Les **consultations de groupe**, en présentiel ou en ligne, ont représenté **1 %** de la totalité. Sur les 549 programmées, 443 ont pu avoir lieu.

Outre les 39 164 consultations avec des parents, **40 séances de coaching et formations ont été données pour les spécialistes de la petite enfance** (crèches, centres de formation, etc.). Cela représente une légère baisse par rapport à 2020 qui trouve sa cause, là encore, dans la pandémie. Au cours de l'exercice, les institutions concernées ont en effet investi beaucoup de ressources dans les adaptations aux mesures de protection, au niveau de l'organisation et de l'exploitation. Les absences pour cause de maladie au sein du personnel et la surcharge des collaboratrices et collaborateurs expliquent la baisse de fréquentation des cours.

En 2021, 6390 consultations ont été sollicitées par des familles appartenant à un **groupe de population éloigné sur le plan linguistique et culturel**, soit 49 de plus que l'année précédente. Pour la première fois, un flyer présentant les offres du Centre de puériculture a été rédigé en langage simple à l'intention de ce groupe cible.



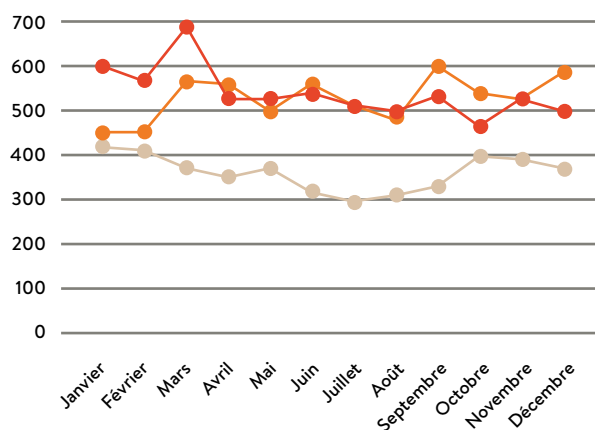
Familles toujours fortement impactées par le COVID

Comme l'année précédente, la surcharge liée au COVID dans les familles reste perceptible en 2021. Le télétravail, les tâches d'assistance supplémentaires et les préoccupations d'ordre financier ont engendré tensions et stress. Les chiffres ci-après en témoignent:

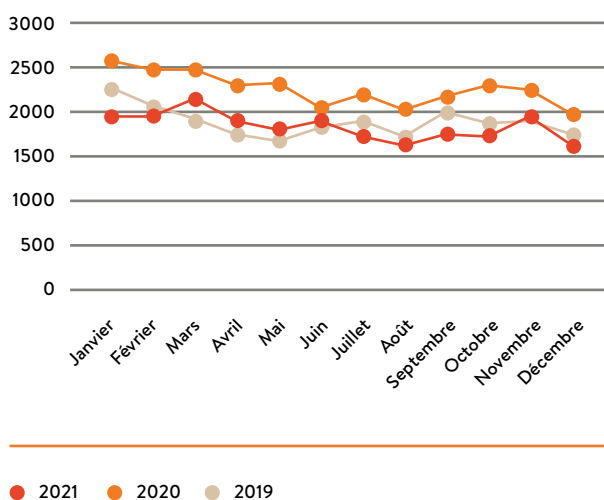
- La part de consultations auprès de **familles présentant un fort niveau de stress** s'est élevée à 22,3 %, soit 0,4 % de plus que l'année précédente (21,9 %).
- Parmi ces familles, 59 % venaient déjà en consultation en 2020. Les autres (41 %) ont été mises en contact avec le Centre de puériculture courant 2021 ou sont des cas où, au fil du processus de consultation, une forte surcharge a été détectée et des mesures de soutien correspondantes ont été mises en œuvre.
- Depuis le début de la pandémie, on note aussi une hausse des consultations ou des demandes d'analyse de la situation décidées par des tiers (APEA).

On relève également une augmentation des signalements par des sages-femmes indépendantes. Le concept de transmission standardisé adopté entre le Centre de puériculture et la Fédération des sages-femmes permet de garantir un suivi coordonné et précoce, en particulier dans des situations familiales complexes. L'objectif est de prévenir aussi tôt que possible, dans les familles présentant un niveau de stress élevé, une mise en danger potentielle du bien-être de l'enfant. La procédure standardisée et la collaboration éprouvée se sont avérées des ressources plus que jamais précieuses dans cette période extrêmement exigeante.

Consultations auprès des familles présentant un niveau de stress élevé



Consultations auprès de familles sans mise en danger du bien-être de l'enfant



● 2021 ● 2020 ● 2019

Bénéficiaires des consultations ? *

La tendance observée ces dernières années s'est confirmée: le nombre de pères ayant demandé conseil s'est accru. Si, en 2021, cette part des consultations est restée égale à l'année précédente, on note une augmentation de 1,3% des consultations avec le **couple parental**. Cette tendance coïncide avec la hausse du nombre de visites à domicile pendant la période de télétravail, où les deux parents étaient généralement présents. Logiquement, la part de mères venues seules chercher conseil a baissé (-1,4%).

- **3892 consultations** ont été sollicitées par le **couple parental**.
- Avec **23460 consultations**, les **mères** continuent à être les plus nombreuses à demander conseil.
- Nous avons reçu **1138 pères** en consultation.
- **875 consultations** ont eu lieu avec des parents nourriciers, des grands-parents, ou sans la famille (avec des institutions p.ex.).

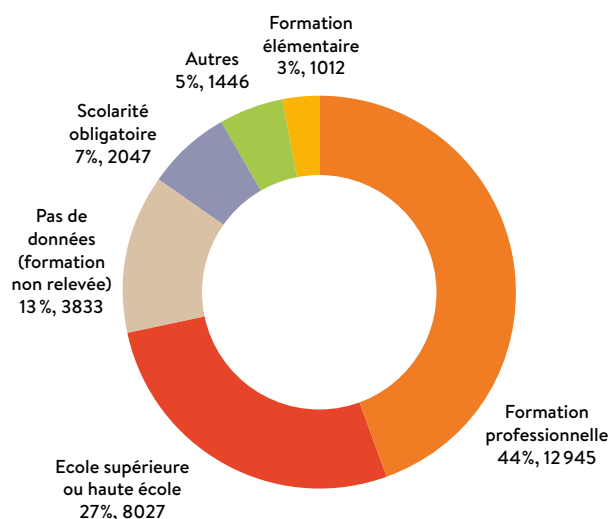
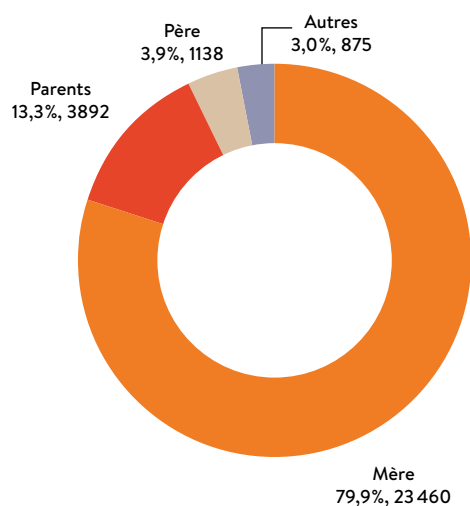
* Donnée non relevée pour les consultations de groupe, les consultations par téléphone de 9h à 19h et les consultations en ligne.

Titres de formation des parents ayant sollicité une consultation *

- La **majorité** des parents ayant sollicité une consultation – 44 % – avaient suivi une **formation professionnelle initiale**.
- 27 % étaient diplômés d'une **école supérieure ou d'une haute école**.
- Avec 3 %, la part des parents ayant accompli une **formation élémentaire** était la plus faible.

Par rapport à l'**année précédente**, on constate une légère augmentation des mères titulaires d'un diplôme d'une haute école ou d'une HES (+ 2,4%).

* Seul le titre de formation de la mère est enregistré (sauf dans la consultation pour les pères). Donnée non relevée pour les consultations de groupe, les consultations par téléphone de 9h à 19h et les consultations en ligne.



Nos projets



Coaching sur les questions de protection de l'enfant

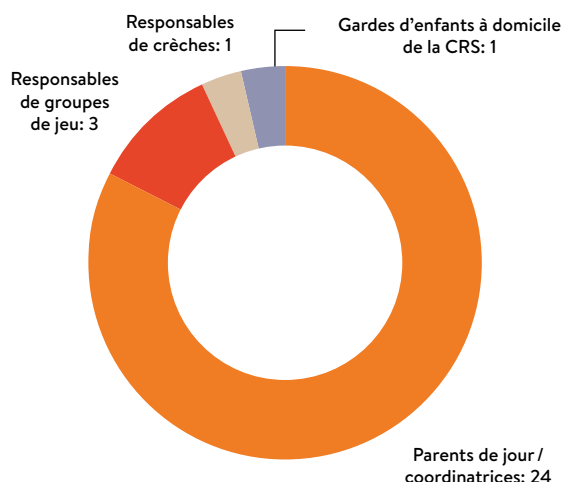
Sur mandat de l'Office cantonal des mineurs, nous avons proposé, également en 2021, des formations et des coachings pour les spécialistes concernant la détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant.

Formation sur la détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant

Dans le cadre des **formations**, le point fort était constitué par les sessions consacrées au thème «Bien-être et protection de l'enfant» à l'intention des familles d'accueil: plus de 300 parents de jour et coordinatrices ont suivi l'une des 24 sessions en présentiel ou en ligne. À côté des responsables de crèches et de groupes de jeu ainsi que des sages-femmes, ce groupe cible joue un rôle clé dans la détection et l'intervention précoces. Les échos positifs reçus des participant-e-s nous encouragent et confirment l'importance, pour le développement de ces formations, que revêt la collaboration avec les personnes représentant les organisations d'accueil familial de jour.

En 2022, nous nous efforcerons d'atteindre, outre les personnes affiliées à une organisation d'accueil familial de jour, également les personnes s'occupant d'enfants à titre indépendant, afin d'attirer leur attention sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la détection précoce.

Formations à la détection précoce par groupe professionnel *



* Au cours de l'année sous revue, nous avons travaillé, conjointement avec la section bernoise de la Fédération suisse des sages-femmes, au remaniement des aides à l'évaluation à l'intention des sages-femmes et des infirmières responsables du suivi post-partum et avons examiné comment développer notre collaboration. En conséquence, les formations pour ce groupe professionnel ont été suspendues en 2021. Il est prévu de les reprendre en 2022.

«Souvent, dans les situations difficiles, je ressens un problème. Maintenant, je peux mettre des mots dessus, chercher le dialogue et m'adresser à des services professionnels. Je sais que je ne dois pas obligatoirement résoudre le problème moi-même, et je sais où aller chercher de l'aide. Un grand merci.»

Citation d'une participante

Coaching sur les questions de protection de l'enfant: examiner la situation ensemble

Depuis janvier 2021, nos spécialistes du **coaching** sur les questions de protection de l'enfant sont atteignables directement par courrier électronique ou par téléphone. Après avoir introduit un numéro de téléphone dédié, nous avons remanié le matériel d'information ainsi que la rubrique du site internet consacrée à l'offre de coaching et de formation, tant en allemand qu'en français.

Nous avons reçu 51 demandes au cours de l'année sous revue. Sur ce nombre, 30 ont donné lieu à un coaching en vue d'évaluer la situation et de planifier la marche à suivre, selon le principe du double contrôle. Pour d'autres, il s'est agi de fournir des renseignements – par exemple sur l'obligation d'aviser – ou de recommander des formations ou des conseils dans le cadre de notre offre de base. Dans le reste des cas, nous avons dirigé les personnes vers d'autres services.

Pour la suite, nous entendons nous pencher sur l'actualisation de la thématique auprès des spécialistes qui ont bénéficié de formations et de coachings. Nous prévoyons de continuer à sensibiliser ces personnes par de brèves interventions au cours de l'année 2022.

www.mvb-be.ch > Instance assignante
> [Coaching protection de l'enfant](#)



Visites à domicile plus

Cette prestation propose aux parents d'enfants de 0 à 3 ans présentant un niveau de stress élevé un encadrement à domicile relativement étroit. Son objectif est de leur apporter un soutien conforme à leurs besoins. L'offre, qui est facultative, évolue de manière positive. Depuis sa mise en œuvre, 32 familles en ont bénéficié; 26 ont été intégrées dans le programme et, au vu de leurs besoins, 4 ont été dirigées vers l'offre régulière du Centre de puériculture. On enregistre 18 familles avec vécu migratoire qui ont été suivies par des bâtisseuses de ponts et 7 familles provenant du domaine de l'asile.

Implication, structure, jeu

Les premières expériences au bout d'une année montrent notamment que formuler des objectifs avec les parents et les encadrer de manière intense suscite chez eux une forte implication. Leurs préoccupations sont prises en compte dans toute leur complexité. Possibilité leur est donnée de demander davantage de soutien – et ils en font usage. Les parents apprennent à établir une structure journalière correspondant à l'âge et aux besoins individuels des enfants. Ils se rendent compte qu'ils peuvent soutenir leur développement de manière diversifiée, notamment avec des jouets de différents matériaux.

L'assignation fonctionne

Le réseau de collaboration interdisciplinaire fonctionne: la prestation est signalée aux familles par les communes, les services sociaux, les sages-femmes, les pédiatres, les jardins d'enfants, les écoles à journée continue ainsi que les puéricultrices. Facteur essentiel: l'excellente coopération tissée avec la Fédération des sages-femmes du canton de Berne, qui salue et soutient cette offre. Il est réjouissant de constater qu'un tiers des parents bénéficient du projet Visites à domicile plus déjà avant la naissance de leur enfant.

Sensibiliser les spécialistes reste important

Sensibiliser les spécialistes, les divers services et les institutions du secteur de la petite enfance à cette offre et les en informer constitue un facteur de succès central. Dans les communes qui participent à Visites à domicile plus, des séances et d'autres voies de communication et d'information ont été utilisées à cet effet. Étant donné qu'en raison de la pandémie, un certain nombre de manifestations n'ont pas pu avoir lieu – ou se sont déroulées de façon restreinte –, le Centre de puériculture a cherché le contact personnel avec les spécialistes et les services concernés dans les communes ayant un mandat de prestations. Ainsi, de nombreuses réunions et séances d'information ont eu lieu «en petit comité».

En 2021, le Centre de puériculture a élargi le cercle des communes ayant signé un contrat de prestations. Depuis janvier 2022, les familles de 17 communes bernoises ont accès à cette offre.

Communes bernoises participant à Visites à domicile plus *

- | | |
|-------------------|------------------|
| – Belp | – Kirchlindach |
| – Bremgarten | – Meikirch |
| – Berthoud | – Münchenbuchsee |
| – Frauenkappelen | – Oeschenschbach |
| – Gampelen | – Spiez |
| – Herzogenbuchsee | – Wohlen |
| – Heimiswil | – Worb |
| – Ins | – Worben |
| – Ittigen | |

Cette liste est actualisée en continu sur le site www.cp-be.ch.

* Etat janvier 2022. Les communes de Vinelz et d'Erlach s'y associeront courant 2022.

Mise en réseau régionale dans le domaine de la petite enfance

Le projet «Mise en réseau régionale dans le domaine de la petite enfance» est conduit par le Centre de puériculture depuis six ans déjà, sur mandat de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI). Il permet aux acteurs concernés de faire connaissance, d'échanger des idées et de se perfectionner sur des thèmes spécifiques dans chacune des 16 régions définies.

Ils peuvent également bénéficier de formations continues. Les rencontres ont généralement lieu une fois par année et par région. Le nombre de participant-e-s oscille entre 20 et 80 personnes, selon le bassin de population.

En raison de la pandémie, les réunions se sont tenues en ligne durant le premier semestre de 2021 et en présentiel durant le second. Ainsi, des rencontres de réseau ont pu avoir lieu partout, malgré les circonstances. Les principaux thèmes qui ont été traités dans ce cadre sont les suivants: utilisation des médias dans le domaine de la petite enfance, protection des données, transition entre les structures de la petite enfance et l'entrée à l'école, surcharge psychique des parents et protection de l'enfance au sens large. Deux régions ont utilisé ce canal pour permettre aux acteurs de mieux se connaître et de présenter les offres disponibles.

La transmission d'informations entre les acteurs passe par une newsletter bilingue qui paraît à intervalles réguliers. L'édition 2021 a été envoyée en février 2022 à 2800 personnes dans tout le canton. Les documents concernant l'ensemble des manifestations qui se sont déroulées dans les régions ainsi que les newsletters des années précédentes figurent sur le site du Centre de puériculture.

En accord avec le canton, il est envisagé de remplacer en 2022 les rencontres de réseau en intérieur par des sorties à l'extérieur, car celles-ci peuvent avoir lieu indépendamment d'une situation de pandémie. Les balades favorisent en outre l'échange informel et permettent de présenter aux participant-e-s les offres pour la petite enfance dans chacune des régions.





Comptes annuels



Bilan au 31 décembre 2021

Actifs	Annexe	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Actif circulant			
Liquidités	2.1	1 530 716.83	1 496 453.48
Créances résultant de livraisons et de prestations		152 743.35	67 310.50
Autres créances à court terme		2 030.00	1 930.00
Comptes de régularisation actifs		13 848.80	1 422.00
Total actif circulant		1 699 338.98	1 567 115.98
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2.2	66 321.17	65 329.22
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles meubles	2.3	87 952.70	88 186.50
Informatique et communication	2.3	70 787.35	87 965.40
Véhicules	2.3	1.00	1.00
Immobilisations incorporelles			
Logiciel	2.3	144 581.70	181 889.70
Total actif immobilisé		369 643.92	423 371.82
Total actifs		2 068 982.90	1 990 487.80

Passifs	Annexe	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Capitaux étrangers			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de livraisons et de prestations		157 662.63	130 027.51
Autres dettes à court terme, sans intérêt		239 146.10	139 930.70
Remboursement au canton/DSSI excédent de couverture projet «Mise en réseau régionale»		26 203.65	28 580.01
Remboursement au canton/DSSI excédent de couverture du projet «Visites à domicile plus» (coûts indirects)		5 549.95	0.00
Remboursement au canton/DIJ excédent de couverture projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»		20 187.65	3 635.85
Remboursement au canton/DSSI excédent de couverture subvention d'exploitation		231 008.78	268 424.65
Comptes de régularisation passifs		292 083.90	260 407.55
Total capitaux étrangers à court terme		971 842.66	831 006.27
Capitaux étrangers et capitaux de fonds à long terme			
Capitaux de fonds affectés, sans intérêt:			
– Accès aux clients de langue et de culture étrangères	3	294 175.86	316 094.16
– Projet «Visites à domicile plus» (coûts de développement)	3	21 258.16	128 871.40
– Qualification du personnel spécialisé	3	103 970.32	66 096.82
Total capitaux étrangers et capitaux de fonds à long terme		419 404.34	511 062.38
Total capitaux étrangers		1 391 247.00	1 342 068.65
Fonds propres			
Capital de l'association	4	677 735.90	648 419.15
Total fonds propres		677 735.90	648 419.15
Total passifs		2 068 982.90	1 990 487.80

Compte de résultat 2021

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Produits d'exploitation		
Subvention	7 486 427.00	7 466 790.00
Remboursement subvention (années précédentes)	0.00	- 126 701.00
Remboursement excédent de couverture subvention d'exploitation	- 231 008.78	- 141 723.64
Subvention projet «Mise en réseau régionale»	103 877.00	101 895.00
Remboursement subvention projet «Mise en réseau régionale» (années précédentes)	0.00	- 6 235.15
Remboursement subvention projet «Coopération CP – SPE» (années précédentes)	0.00	- 689.00
Subvention projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	48 829.60	32 271.20
Remboursement subvention projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance» (années précédentes)	0.00	- 22 157.75
Subvention projet «Coopération CP – Fédération des sages-femmes»	15 600.00	15 200.00
Subvention projet «Visites à domicile plus»	56 000.00	56 000.00
Subvention Qualification du personnel spécialisé	100 000.00	100 000.00
Contributions canton et communes décompte cas par cas projet pour familles «Visite à domicile plus»	47 418.35	3 537.05
Autres produits d'exploitation	93 687.25	61 561.75
Cotisations de membres	28 500.00	32 930.00
Dons	12 982.75	13 796.95
Total produits d'exploitation	7 762 313.17	7 586 475.41
Charges d'exploitation		
Charges de personnel		
Salaires	- 5 097 490.85	- 5 044 865.15
Prestations sociales	- 770 931.70	- 776 472.90
Frais accessoires de personnel	- 149 019.39	- 156 816.35
Honoraires des prestations de tiers	- 43 338.64	- 37 390.46
Autres charges d'exploitation		
Charges d'entretien et d'exploitation	- 725 190.54	- 691 731.86
Charges d'information et de conseil	- 21 930.51	- 39 045.97
Frais de véhicules	- 99 798.50	- 100 716.90
Charges du bureau et de l'administration	- 650 646.53	- 602 240.09
Autres charges de fonctionnement	- 10 066.05	- 11 310.65
Total charges d'exploitation	- 7 568 412.71	- 7 460 590.33
Résultat d'exploitation	193 900.46	125 885.08

	Annexe	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Total résultat d'exploitation		193 900.46	125 885.08
Amortissements sur postes de l'actif immobilisé		- 117 940.00	- 105 183.00
Résultat financier	2.4	- 351.75	- 15.18
Charges et produits extraordinaires, uniques ou étrangers à la période	2.5	0.00	- 88.75
Résultat avant variations des fonds		75 608.71	20 598.15
Prélèvement du capital du fonds Accès aux clients de langue et de culture étrangères		21 918.30	35 078.40
Allocation au capital du fonds Qualification du personnel spécialisé		- 37 873.50	14 074.10
Allocation aux projets et capital du fonds		- 30 336.76	- 33 106.85
Résultat annuel (+/-)		29 316.75	36 643.80

Tableau des flux de trésorerie 2021

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Résultat annuel avant allocation au capital de l'organisation	29 316.75	36 643.80
Amortissements sur postes de l'actif immobilisé	117 940.00	105 183.00
Variation créances résultant de livraisons et de prestations	- 85 432.85	- 42 083.30
Variation autres créances à court terme	- 100.00	140.00
Variation comptes de régularisation actifs	- 12 426.80	2 248.10
Variation d'engagements résultant de livraisons et de prestations	27 635.12	- 236 009.14
Variation autres engagements à court terme	99 215.40	- 50 397.70
Variation projets	19 725.39	3 133.95
Variation remboursement au canton/DSSI excédent de couverture subvention d'exploitation	- 37 415.87	141 723.64
Variation comptes de régularisation passifs	31 676.35	77 410.25
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	190 133.49	37 992.60
Investissements immobilisations corporelles meubles	- 34 064.20	- 28 845.10
Investissement informatique et communication	- 29 155.95	- 50 515.10
Investissement logiciel	0.00	- 25 000.00
Investissement immobilisations financières	- 991.95	- 3 621.15
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	- 64 212.10	- 107 981.35
Variation fonds affectés	- 91 658.04	- 19 179.60
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	- 91 658.04	- 19 179.60
Variation des liquidités	34 263.35	- 89 168.35
Etat des liquidités au 1.1.	1 496 453.48	1 585 621.83
Etat des liquidités au 31.12.	1 530 716.83	1 496 453.48
Contrôle variation des liquidités	34 263.35	- 89 168.35

Annexe au 31 décembre 2021

1 Informations sur les principes de présentation des comptes annuels

Les présents comptes annuels sont établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, notamment avec la directive Swiss GAAP RPC 21 (Etablissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif) et respectent les dispositions du droit suisse des obligations ainsi que celles des statuts. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Les comptes annuels sont établis selon le principe des coûts d'acquisition et de revient, qui repose sur l'évaluation séparée des actifs et des passifs. Sauf mention contraire dans les commentaires des différents postes du bilan, les postes du bilan sont évalués à la valeur nominale. Les principes essentiels de comptabilisation sont exposés ci-après:

Liquidités

Ce poste comprend l'avoir en caisse et les soldes positifs de comptes postaux et bancaires comptabilisés à leur valeur nominale.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires.

Immobilisations corporelles / incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de revient après déduction des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués de manière linéaire selon la durée d'utilisation estimée.

Immobilisations incorporelles meubles	5 ans
Informatique et communication	3 ans
Véhicules	5 ans
Immobilisations incorporelles (logiciel)	7 ans

2 Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
2.1. Liquidités		
Encaisse	963.10	1 528.65
Poste	4 388.48	7 181.48
Banques	1 525 365.25	1 487 743.35
Total Liquidités	1 530 716.83	1 496 453.48
2.2 Immobilisations financières		
Garantie de loyer	66 321.17	65 329.22
Total Immobilisations financières	66 321.17	65 329.22

2.3 Tableau des immobilisations	Immobilisations corporelles meubles CHF	Informatique et communication CHF	Véhicules CHF	Immobilisations incorporelles (logiciel) CHF
Valeurs d'acquisition				
Etat au 1.1.2020	580 328	253 332	20 000	223 868
Entrées	28 845	50 515	0	25 000
Sorties	- 7 200	0	0	0
Etat au 31.12.2020	601 974	303 847	20 000	248 868
Corrections de valeurs cumulées				
Etat au 1.1.2020	490 549	175 767	19 999	32 348
Amortissements	30 438	40 115	0	34 630
Sorties	- 7 200	0	0	0
Etat au 31.12.2020	513 787	215 882	19 999	66 978
Valeur comptable nette au 31.12.2020	88 187	87 965	1	181 890
Valeurs d'acquisition				
Etat au 1.1.2021	601 974	303 847	20 000	248 868
Entrées	34 064	29 156	0	0
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.2021	636 038	333 003	20 000	248 868
Corrections de valeurs cumulées				
Etat au 1.1.2021	513 787	215 882	19 999	66 978
Amortissements	34 298	46 334	0	37 308
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.2021	548 085	262 216	19 999	104 286
Valeur comptable nette au 31.12.2021	87 953	70 787	1	144 582

2.4 Résultat financier	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Produits	53.55	301.80
Charges	- 405.30	- 316.98
Total résultat financier	- 351.75	- 15.18

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
2.5 Charges et produits extraordinaires, uniques ou étrangers à la période		
Produits	0.00	0.00
Charges	0.00	- 88.75
Total produits extraordinaires, uniques ou étrangers à la période	0.00	- 88.75

		31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
3 Evolution des capitaux de fonds affectés			
Capital du fonds Accès aux clients de langue et de culture étrangères	Etat au 1.1	316 094.16	351 172.56
Prélèvement		- 21 918.30	- 35 078.40
Total capital du fonds Accès aux clients de langue et de culture étrangères	Etat au 31.12	294 175.86	316 094.16
Capital du fonds projet «Visites à domicile plus»	Etat au 1.1	128 871.40	98 898.50
Remboursement capital du fonds		- 86 008.75	0.00
Financement coûts non budgétisés		1 747.40	0.00
Prélèvement /allocation		- 23 351.89	29 972.90
Total Capital du fonds projet «Visites à domicile plus»	Stand 31.12.	21 258.16	128 871.40
Capital du fonds Qualification du personnel spécialisé	Stand 01.01.	66 096.82	80 170.92
Allocation /prélèvement		37 873.50	- 14 074.10
Total capital du fonds Qualification du personnel spécialisé	Stand 31.12.	103 970.32	66 096.82

		31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
4 Evolution fonds propres			
Capital de l'association	Etat au 1.1	648 419.15	611 775.35
Part résultat annuel (+/-)		29 316.75	36 643.80
Total capital de l'association	Etat au 31.12	677 735.90	648 419.15
Total fonds propres	Etat au 31.12	677 735.90	648 419.15

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
5 Comptes séparés compte de résultat		
Résultats projet «Mise en réseau régionale»		
Contribution de la convention de prestations projet «Mise en réseau régionale»	103 877.00	101 895.00
Remboursement contributions selon convention de prestations projet «Mise en réseau régionale»	0.00	- 6 235.15
Charges de personnel «Mise en réseau régionale»	- 63 136.00	- 63 664.35
Charges de matériel «Mise en réseau régionale»	- 14 537.35	- 9 650.65
Remboursement fonds non utilisés, projet «Mise en réseau régionale»	- 26 203.65	- 22 344.85
Solde projet «Mise en réseau régionale»	0.00	0.00
Résultats projet «Coopération CP – SPE»		
Remboursement contributions selon convention de prestations projet «Coopération CP – SPE»	0.00	- 689.00
Charges de matériel «Coopération CP – SPE»	0.00	0.00
Remboursement fonds non utilisés, projet «Coopération CP – SPE»	0.00	689.00
Solde projet «Coopération CP – SPE»	0.00	0.00
Résultats projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»		
Contribution de la convention de prestations projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	48 829.60	32 271.20
Remboursement contributions selon convention de prestations projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	0.00	- 22 157.75
Charges de personnel «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	- 24 377.60	- 21 628.10
Charges de matériel «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	- 4 264.35	- 7 007.25
Remboursement fonds non utilisé, projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	- 20 187.65	18 521.90
Solde projet «Détection précoce dans le domaine de la petite enfance»	0.00	0.00
Résultats projet «Visites à domicile plus»		
Contribution de la convention de prestations projet «Visites à domicile plus»	56 000.00	56 000.00
Subventions du canton et des communes selon décompte cas par cas projet pour familles «Visites à domicile plus»	47 418.35	3 537.05
Charges de personnel «Visites à domicile plus»	- 100 835.40	- 24 716.15
Charges de matériel «Visites à domicile plus»	- 18 637.49	- 4 848.00
Remboursement fonds non utilisés, projet «Visites à domicile plus» (coûts indirects)	- 7 297.35	0.00
Allocation /prélèvement capital du fonds projet «Visites à domicile plus»	23 351.89	- 29 972.90
Solde projet «Visites à domicile plus»	0.00	0.00

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Résultats projet «Accès aux clients de langue et de culture étrangères»		
Contribution de la convention de prestations projet «Accès aux clients de langue et de culture étrangères»	0.00	0.00
Charges de personnel «Accès aux clients de langue et de culture étrangères»	- 21 918.30	- 32 562.60
Charges de matériel «Accès aux clients de langue et de culture étrangères»	0.00	- 2 515.80
Prélèvement capital du fonds projet «Accès aux clients de langue et de culture étrangères»	21 918.30	35 078.40
Solde projet «Accès aux clients de langue et de culture étrangères»	0.00	0.00
Résultats projet «Coopération CP – Fédération des sages-femmes»		
Contribution de la convention de prestations projet «Coopération CP – Fédération des sages-femmes»	15 600.00	15 200.00
Charges de matériel «Coopération CP – Fédération des sages-femmes»	- 15 600.00	- 15 200.00
Solde projet «Coopération CP – Fédération des sages-femmes»	0.00	0.00
Résultats Qualification du personnel spécialisé		
Subvention DSSI Qualification du personnel spécialisé	100 000.00	100 000.00
Frais de formation Qualification du personnel spécialisé	- 99 290.35	- 124 674.10
Prise en charge des frais de cours par des participant-e-s externes	31 800.00	10 600.00
Remboursement selon obligations de restitution Qualification du personnel spécialisé	5 363.85	0.00
Prélèvement /allocation capital du fonds Qualification du personnel spécialisé	- 37 873.50	14 074.10
Solde Qualification du personnel spécialisé	0.00	0.00

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Produits et charges de l'association		
Produits de l'association		
Cotisations de membres	28 500.00	32 930.00
Revenu du capital de l'organisme responsable	1 589.55	2 080.45
Dons	12 982.75	13 796.95
Total produits de l'association	43 072.30	48 807.40
Charges de l'association		
Rémunération association	- 10 844.75	- 10 532.25
Dépenses à charge des cotisations de membres	- 2 765.75	- 1 531.95
Taxes, frais sur la fortune de l'organisme responsable	- 145.05	- 99.40
Total charges de l'association	- 13 755.55	- 12 163.60
Total produits et charges de l'association (+/-)	29 316.75	36 643.80

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
6 Autres données		
Engagements de leasing non portés au bilan	7 377.50	8 853.00
Engagements résultant de contrats de location à long terme	1 044 545.98	970 154.08

	31.12.2021	31.12.2020
7 Effectif des collaboratrices et collaborateurs		
Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle	>50 <250	>50 <250

8 Institution de prévoyance	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Il s'agit d'un plan de prévoyance souscrit auprès de la fondation collective Previs Prévoyance (institution de prévoyance du service public) incluant l'obligation d'effectuer des versements supplémentaires. Le taux de couverture est de Les charges de prévoyance incluses dans les charges de personnel s'élèvent à	110.15% 311 764.85	105.51% 324 300.00
9 Indemnités	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Les indemnités versées aux membres du comité, cotisations de l'employeur à l'AVS et à la caisse de pension incluses, s'élèvent à	6 666.65	6 333.00
Les indemnités versées aux membres de la direction, cotisations de l'employeur à l'AVS et à la caisse de pension incluses, s'élèvent à	465 560.60	437 476.60

10 Evènements postérieurs à la date du bilan

Après la date du bilan, il n'est pas survenu d'événements ayant une influence majeure sur les comptes annuels.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau des flux de trésorerie et annexe, y compris compte de variation du capital) du Centre de Puériculture du canton de Berne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément à la directive Swiss GAAP RPC 21, les indications figurant dans le rapport de prestations ne sont pas soumises au contrôle obligatoire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes en conformité avec la directive Swiss GAAP RPC, les prescriptions légales et les statuts incombe au comité, tandis que notre mission est de contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Au cours de notre contrôle, nous n'avons relevé aucun fait qui nous contraindrait à conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat et conforme aux Swiss GAAP RPC et ne respectent pas la loi et les statuts.

Guemligen, le 7 avril 2022

T+R SA

Rita Casutt
Experte-comptable diplômée
Experte-réviseur agréée

Beat Nydegger
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat

Nos collaboratrices et collaborateurs



Abegglen Pia, Aebischer Jasmine, Aebischer Nicole, Aliu Albulena, Althaus Anja, Alzoabi Eman, Amir Wazhma, Anuraj Nalina, Arn-Dietrich Tanja, Aziztaemeh Akram Mahtab, Balmer Magdalena, Bandi-Aschwanden Cornelia, Baschung-Neuhaus Gabriela, Baumberger Franziska, Beck Alexandra, Beraki Merhawit, Berger Christine, Beutler Aline, Beutler Beatrice, Bianchet Küchli Gabriela, Bieri Nadjia, Bieschke Liliane, Blattner Christina, Bleisch Papini Daniela, Borter Andreas, Bouvard-Sulzer Melanie, Brandenberger Judith, Brechbühl Brigitte, Buholzer Nicole, Burkhard-Tschui Barbara, Buzoku Mimoza, Canelas Carvalho Sara, Canepa Deborah, Christ Wiebke, Christen Esther, Cividin Katia, Cocco Marlène, Dag Deniz, Dellsperger Marlise, Demaj Albana, Draca Dragana, Drazovic-Heil Christine, Edmand Kirija, Eggimann Irina, Eichenberger Bachmann Susann, Engel Jacqueline, Federer Estelle, Frei Selina, Froidevaux Sophie, Gander Monique, Garcia Franziska, Geissbühler-Morf Jacqueline, Gerhardt Julia Annika, Ghebresgabieher Rahwa, Giger Oppliger Christine, Gisler-Kaul Daniela, Glarner Ursula, GlaserJain Bea, Glauser-Steffen Silvia, Graf Volker, Grösser Saskia, Grütter Rebekka, Güdel-Zwygart Corina, Gyger-Grossenbacher Corinne, Häfliger Luzia, Hänni Dania, Hänni Daniela, Hegg Doris, Hegg Tanja, Heinimann Annelise, Held Tinguely Astrid, Hirschi Amélie, Hofer Barbara, Hostettler Veronika, Hostettler-Vitello Rolf, Ibrahim Shavin, Iseli Daniela, Iseli Grandjean Natacha, Ismail Hayat, Jeanbourquin Maïck, Kächele Heidi, Käser Vera, Kern Eva, Kern Manuela, Kitanova Liljana, Kläy Barbara, Knuchel Raphaela, Krieg Marinette, Krebs Patrick, Künzler Cornelia, Lichtsteiner Carmen, Linn-Schläpfer Regula, Lüchinger Salma, Luginbühl Iris, Lüthi-Grossen Rahel Elisabeth, Machado Carvalho Diogo Rosaria Laurinda, Macias Horas Ana Maria, Mahdi Hana, Malke Nathalie, Mayer Simone, Meister Luchia, Messerli Noëmi, Meta Demilje, Micheal Amina, Moor-Flückiger Barbara, Moor-Ueltschi Rita, Morach Nicole, Morel Karine, Naser Rasheeda Mohamed Nory, Oehler Carmen, Oesch-Häni Katrin, Ortu Vanessa Evelyne, Peter Maya, Phillip Varapiragasam Vasuky, Prljevic Marija, Puliafito Petra, Recla Karen, Redjepi Fatbarda, Richener Nardi Rita, Richter Paolo, Ricklin Wyss Cornelia, Roth Brigitte, Roth Myriam, Ryser Remo, Ryser Susanne, Sahli-Grossen Barbara, Schär Barbara, Scheurer Susanne, Schmid-Stocker Rita, Schulthess Aline, Schwab Corinne, Secchi Fabienne, Selitaj Bernard, Selitaj Flore, Sivanesan Thanusuya, Sommer Wälchli Sabine, Spycher Regula, Sremcevic-Petrovic Mirjana, Strasser-Franzen Barbara, Streun-Cottier Mirjam, Studer Michelle, Tekle Hiwet, Thavarajah Kohila, Thiering Anne, Thommen-Stäubli Regula, Thomet Selina, Tschanner Brigitte, Tschumi Christine, Ummel-Rediger Margrit, Vanasuthan Chandrajesintha, Vidoni-Farine Pascale, Voegeli Liza, von Siebenthal Marlene, Wagner Corina, Walser Magdalena, Walthard Claudia, Weldu Jurosaliem, Willi Daniela, Wüthrich Sandra, Wyss Beatrice, Zangger Brigitte, Zbinden Hannah, Zeresenay Tsige, Zitonian Lousine, Zwygart Patrizia

